



**Contribution de Villes de France**  
**Conférence sur l'avenir de l'Union européenne**  
**Janvier 2022**

*Villes de France est une association pluraliste d'élus qui rassemble les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs agglomérations du territoire national, ensemble qui est le cadre de vie de près de la moitié de la population française. Depuis 2014, **Caroline Cayeux**, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, est présidente de Villes de France et **Jean-François Debat**, maire de Bourg-en-Bresse, président de la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse, en est le président délégué. L'association se structure en commissions et la **commission Europe, présidée par Luc Bouard**, maire de La Roche-sur-Yon a élaboré cette contribution de l'association à la Conférence sur l'avenir de l'Union européenne.*

Environ **la moitié des villes de l'Union Européenne** ont un centre urbain relativement petit comptant de **50 000 à 100 000 habitants**. Les **enjeux des villes moyennes et de leurs intercommunalités correspondent donc aux cadres de vie de la majorité des citoyens européens**. Ces territoires jouent un rôle majeur de carrefour entre grandes agglomérations et territoires ruraux, ce sont **des territoires d'équilibre**. Dans le cadre de l'initiative « *Réflexions sur l'Europe* » du Comité européen des Régions entre 2016 et 2018, il est relevé que les citoyens veulent « **un projet européen fondé sur la solidarité, la cohésion et la proximité** ».

**Cette envie de proximité est à l'origine des propositions de Villes de France pour une Union européenne des territoires :**

1. Les territoires sont les premiers lieux de déclinaison des politiques européennes par le développement de projets structurants. Villes de France invite donc à **faire du Comité des régions une organisation réellement représentative des villes et à lui octroyer un vrai rôle en appui au Parlement européen**. A l'image du Conseil National d'Évaluation des Normes, un avis du Comité des régions inviterait le Parlement à reprendre le texte.
2. Afin d'éviter une Europe à deux vitesses dans laquelle une partie de nos concitoyens ne se retrouvent pas, Villes de France invite à **définir une stratégie européenne pour les Villes Moyennes inscrivant leur caractère central dans l'aménagement du territoire**. Les villes de taille moyenne sont en effet des territoires d'équilibre entre territoires ruraux et grandes métropoles. En Europe, elles ont particulièrement souffert de phénomènes de dévitalisation. Un plan à destination de ces villes d'équilibre doit s'accompagner de la mise en place d'un fonds dédié. Cette démarche peut s'inspirer de l'esprit du programme Action Cœur de Ville tout en complétant sur d'autres problématiques comme la transition écologique, l'enjeu des mobilités ou la modernisation des outils industriels. L'Union européenne doit contribuer à **encourager la mise en réseau des villes moyennes européennes** pour créer des corridors économiques, via l'innovation et le développement soutenable.



3. L'éducation est un pilier de notre démocratie et de l'égalité des chances. Villes de France invite à renforcer l'enseignement supérieur de proximité dans les villes moyennes. Il apparaît ainsi indispensable de **mettre l'accent sur les villes de taille moyenne dans le programme Erasmus**. L'expérience que les jeunes font de l'Europe ne doit pas être réservée aux métropoles. Nos villes sont également pour eux des laboratoires d'apprentissage, il faut valoriser les initiatives de ces territoires comme la capacité à créer des campus d'accueil hybrides capables d'offrir un enseignement de proximité en distanciel accompagné. Au-delà du programme Erasmus, Villes de France invite à **mettre également en place un programme pour que chaque travailleur puisse suivre une formation dans une ville moyenne d'un autre État membre**.
4. La crise sanitaire et la crise écologique ont révélé les vertus d'une économie plus locale et d'une réindustrialisation des territoires. Villes de France invite l'Union européenne à **soutenir le développement économique et la réindustrialisation des villes moyennes**. En effet, les villes moyennes disposent des infrastructures et du foncier ou des capacités d'agrandissement des bâtiments pour accueillir des industries de production locale. La réindustrialisation passe par la création de synergies territoriales « public – privé » entre collectivités et entrepreneurs. Il est nécessaire de repenser la place de l'industrie en redonnant la priorité à la fabrication et plus uniquement à la consommation de produits. L'Union Européenne doit redonner de l'importance au savoir-faire européen, en termes de plus-values nationales comme de valorisation des métiers.

**Villes de France** demande que la conférence sur l'avenir de l'Europe soit l'opportunité de réinventer l'Union européenne comme **une institution proche des citoyens qui instaure une relation de confiance avec les autorités locales** afin d'assurer la mise en œuvre de projets concrets au bénéfice des territoires. **Les territoires de taille moyenne peuvent sauver l'Europe de l'image bureaucratique et lointaine que les citoyens peuvent avoir en s'appuyant sur des partenariats vivants et constructifs. Une Europe des Territoires, des Échanges et au Développement équilibré, voilà l'Europe de demain que l'association Villes de France appelle de ses vœux.**